Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 056-215601857-20261119-DEL2026145-DE

Délibération
Conseil Municipal *du 19 novembre 2026*

Référence : 2026145

Objet : **Dépenses anticipées investissement budget principal**

Département du Morbihan
Arrondissement de Lorient
Commune de Quéven

Nombre de conseillers :
En exercice : 29

Présents : 26
Procurations : 3

Votants : 29

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf novembre, le Conseil Municipal de la commune de Quéven, dûment convoqué le treize novembre deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, à vingt heures trente, sous la présidence de Marc Boutruche, Maire.

Présents : BOUTRUCHE Marc, OLIVIER Céline, KLEIN Fabrice, GILLMANN Julie, FOLLO Anthony, PIERRE Myriam, LE TALLEC Marc, DANIEL Aziliz, BAUDET Damien, CHAPRON Sophie, MEVELEC Laurence, LE RAVALEC Stéphane GILLARD Pascale, BENON Ludovic, CARGOET Sophie, KERHOAS Gérard, PIQUÉE Cécile CARARON Grégory, GUILLOU Emilie, SURGET Damien, EZANO Mathys, NAOUR Nicole, GERAY Laurent, FREQUELIN Valérie, LE CAM Corinne, , LE MARRE Danielle
Pouvoirs : GARCIA Nolwenn à DANIEL Aziliz, ASENSIO Marie-Laure à GILLMANN Julie, LE DELLIOU Stéphane à LE MARRE Danielle

L'article L. 1612-1 du CGCT dispose que, dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'assemblée délibérante, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
par 29 voix pour,

- **Autorise Monsieur le Maire à mandater, pour 2027 et dans l'attente du vote du budget principal, des dépenses d'investissement dans la limite du quart (25 %) des dépenses d'investissement prévues lors de l'exercice 2026, et ce pour les chapitres 20, 204, 21 et 23, selon les conditions suivantes :**

Chapitre	Budget 2026	%	Montant arrondi 2027
20	39 500,00 €	25 %	9 875,00 €
204	104 699,99 €	25 %	26 175,00 €
21	2 518 410,00 €	25 %	629 604,00 €
23	5 871 028,00 €	25 %	1 467 757,00 €
Total	8 533 637,99 €	25 %	2 133 411,00 €

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 056-215601857-20261119-DEL2026145-DE

A Quéven, le 19 novembre 2026

Anthony Follo, Secrétaire de séance	Marc Boutruche, Maire de Quéven
Notifiée le :	

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 056-215601857-20261119-DEL2026145-DE

Dépenses anticipées investissement 2027

Chapitre	Nature	BUDGET 2026	25 %
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles		**39 500,00 €**	**9 875,00 €**
2031	Frais d'études	21 500,00 €	5 375,00 €
2051	Concessions et droits similaires	18 000,00 €	4 500,00 €
Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées		**104 699,99 €**	**26 175,00 €**
204132	Subventions d'équipement versées - Départements - Bâtiments et installations	50 000,00 €	12 500,00 €
20422	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé - Bâtiments et installations	9 199,99 €	2 300,00 €
2046	Attributions de compensation d'investissement	45 500,00 €	11 375,00 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles		**2 518 410,00 €**	**629 604,00 €**
2111	Terrains nus	165 000,00 €	41 250,00 €
2112	Terrains de voirie	41 400,00 €	10 350,00 €
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	38 000,00 €	9 500,00 €
2128	Autres agencements et aménagements	2 000,00 €	500,00 €
2152	Installations de voirie	57 900,00 €	14 475,00 €
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	15 000,00 €	3 750,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	242 970,00 €	60 743,00 €
21312	Bâtiments scolaires	1 067 600,00 €	266 900,00 €
21316	Équipements du cimetière	48 280,00 €	12 070,00 €
21318	Autres bâtiments publics	716 055,00 €	179 014,00 €
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	6 000,00 €	1 500,00 €
21611	Biens historiques et culturels immobiliers - Biens sous-jacents	20 000,00 €	5 000,00 €
21828	Autres matériels de transport	19 000,00 €	4 750,00 €
21831	Matériel informatique scolaire	12 900,00 €	3 225,00 €
21838	Autre matériel informatique	37 400,00 €	9 350,00 €
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	22 130,00 €	5 533,00 €
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 775,00 €	1 694,00 €
Chapitre 23 : Immobilisations en cours		**5 871 028,00 €**	**1 467 757,00 €**
2313	Constructions	5 292 528,00 €	1 323 132,00 €
2315	Installations, matériel et outillage techniques	443 500,00 €	110 875,00 €
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	135 000,00 €	33 750,00 €
		8 533 637,99 €	**2 133 411,00 €**

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 056-215601857-20261119-DEL2026145-DE